

ENQUÊTE SUR LES STOCKS COMMERCIAUX DE MAÏS ET DE SOYA

(Elévateurs primaires et provenderies)



	· -	,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
			La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraien d'identifier une entreprise sans que celle-cen ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur questionnaire resteront confidentielles elles serviront exclusivement à des finstatistiques. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui tráitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucunfaçon par la Loi sur l'ascès à l'information ou toute autre loi. Renseignements recueills en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées di Canada 1985, chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de répondre à cette enquête.
Ces i d'acti	renseignements sont demandés pour permettre de fournir vité, aux exploitants agricoles et aux administrations publiqu	r des données précises et act es.	uelles aux entreprises de la branche
Ontar	rio: Pour réduire le fardeau de réponse et améliorer l'unir vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique avec le à partager les données de cette enquête.	formité des statistiques, Statisti ministère de l'Agriculture et de	que Canada a conclu une entente en l'Alimentation de l'Ontario visant
Inst	tructions: 31 DÉ	CEMBRE 2004	
1.	Veuillez rapporter les stocks retenus dans les élévateurs à	l'entreprise en tonnes métrique	es.
2.	Exclure tout stock retenu dans les silos autorisés par la Co	ommission canadienne des grai	ns mais inclure les importations.
3.	Veuillez conserver un exemplaire du formulaire pour vos d d'ici une semaine.	ossiers et envoyez une copie à	Statistique Canada
4.	Si vous le préférez, vous pouvez retourner le formulaire par télécopieur. Le numéro du télécopieur de la Division de		
	l'agriculture est (613) 951-3868. Adressez co forma Division de l'agriculture.	ulaire à la Sous-section de la co	ommercialisation des grains,
5.	Veuillez inscrire seulement les stocks possédes par l'entreprise et ceux retenus dans les élévateurs appartenant à l'entreprise dans la colonne 'Possédés par l'entreprise'. Veuillez inscrire tout autre stock retenu dans la colonne 'Retenus pour', cà-d. comptes des fermiers, bons d'entreposage et autres compagnies.		
6.	Si vous avez des questions, veuillez teléphoner au (613) 9	51-8714. MERCI DE VOTF	RE COLLABORATION
	ST	OCKS AU 31 DÉCI	EMBRE
		Retenus pour	

GRAIN Code	Possédés par l'entrepris	Retenus pour - Comptes des exploitants - Bons d'entreposage - Autres	TOTAL	
	(Tonnes métriques)	(Tonnes métriques)	(Tonnes métriques)	
Maïs-grain 516				
Soya (Exclure 528 le soya torréfié)				
PERSONNE À CON'	TACTER	COURRIEL	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	

5-5100-458: 2004-09-23 SQC/AGR-450-75111 English on reverse



